

GROUPE RESSOURCE

SANTE PSYCHIQUE ET LOGEMENT

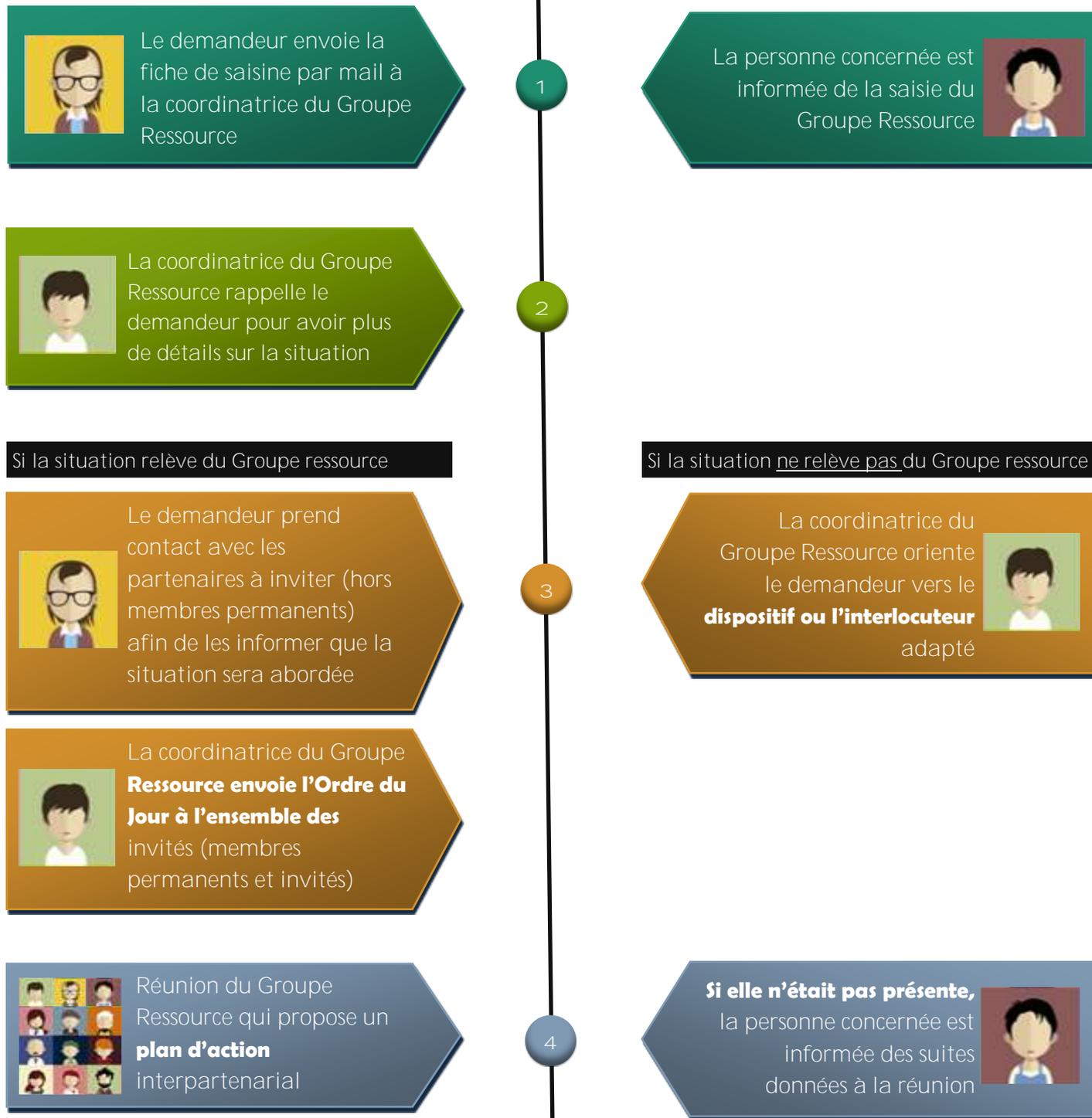
de Lyon 3^e



Un groupe-ressource pour accompagner les professionnels de terrain confrontés à des situations de **souffrance psychosociale complexes dans l'habitat**



Comment saisir le Groupe Ressource Santé Psychique et Logement?



Objectifs du Groupe Ressource

- ▶ **Améliorer les conditions d'habitat des personnes en souffrance psychique et de leur environnement** ; c'est-à-dire permettre leur maintien / orientation dans un logement ou un hébergement adapté en prévenant le risque de dégradation de la situation et les hospitalisations en situation de crise.
- ▶ Associer les compétences de plusieurs professionnels pour une évaluation interdisciplinaire **d'une situation de souffrance psychosociale afin d'élaborer des réponses interinstitutionnelles.**

Composition du Groupe Ressource



MEMBRES PERMANENTS

Centre hospitalier Le Vinatier – Centre médico-psychologique (secteur G31)

- ▶ Un médecin psychiatre
- ▶ Une assistante de service social
- ▶ Une infirmière

Grand Lyon—La Métropole

- ▶ Une assistante de service social de Maison de la Métropole

Un représentant des bailleurs sociaux (travailleur social)

Un représentant du secteur « Hébergement »

- ▶ **En alternance, un travailleur social d'Aralis ou Adoma**

CCAS – Antenne Solidarités du 3^e

- ▶ La responsable (coordinatrice du Groupe Ressource)
- ▶ Une assistante de service social

L'intervenant social du Commissariat

UNAFAM - Un représentant des familles

DES MEMBRES OCCASIONNELS **pourront être invités (professionnel qui saisit l'instance, tutelle, médecin traitant, bailleur, association...) s'ils ont ou auront un lien dans le suivi de la personne.**

La charte de déontologie de fonctionnement

La charte déontologique et de fonctionnement du Groupe Ressource est composée d'un ensemble de principes éthiques et déontologiques et de principes d'action ou de fonctionnement pour accompagner et légitimer les pratiques.

Cette charte est proposée aux institutions représentées au sein du Groupe Ressource. Tout **partenaire sollicitant le Groupe Ressource se doit d'en respecter les principes** :

- ◆ informer la personne concernée ou respecter son anonymat
- ◆ partager les informations dans un espace de confiance réciproque afin de respecter le secret professionnel de chacun
- ◆ travailler en réseau

La Charte est téléchargeable en ligne sur le site internet du CLSM: www.clsmlyon.jimdo.fr

Rappel des situations relevant du Groupe Ressource

- ◆ **Situation mêlant problématique de santé psychique, d'habitat et interrogeant quant à la sécurité de la personne et/ou de son entourage**
- ◆ Situation complexe qui perdure dans le temps et/ou qui nécessite un travail inter partenarial de prévention
- ◆ Concerne une personne majeure
- ◆ **Pas de situation d'urgence**
- ◆ Pas de saisie en première intention (le demandeur doit avoir mobilisé les dispositifs habituels de droit commun au préalable)



Qui peut saisir le Groupe Ressource ?

Les professionnels, membres d'une institution, d'une association ou d'une organisation représentée au sein de la Commission Logement-Hébergement du Conseil Local de Santé Mentale. Ils devront adhérer à la Charte de déontologie.

Si vous n'êtes pas certain(e) d'en faire partie, parlez en à vos collègues/hiérarchies, ou contactez la coordinatrice du Groupe Ressource.

Comment saisir le Groupe Ressource ?

En remplissant une **fiche de saisine** et en l'adressant par mail à la **Coordinatrice du Groupe Ressource**.

NB: la fiche de saisine est téléchargeable en ligne sur le site internet du CLSM: www.clsmlyon.jimdo.fr

Le Groupe Ressource se réunit tous les deux mois (sauf juillet-août).



Coordonnées de la Coordinatrice du Groupe Ressource

Conseillère d'action sociale 3^e/6^e, Maison de la Métropole pour les solidarités : Jocelyne GRIFFAY
✉ jgriffay@grandlyon.com
☎ 04 28 67 18 24

Signataires de la Charte déontologique et de fonctionnement



- Centre Hospitalier le Vinatier
- Mairie du 3^e arrondissement de Lyon
- Grand Lyon – La Métropole
- **Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lyon**
- Délégation Générale du Service au Public et à la Sécurité de la Ville de Lyon
- Lyon Métropole Habitat
- Batigère Rhône Alpes
- Erilia
- Aralis
- Adoma
- Habitat et Humanisme Rhône
- Association LAHSO
- Unafam (Union Nationale des Amis et Familles de personnes malades ou handicapées psychiques)

NB : Les signataires de la première version de cette Charte sont les membres fondateurs ayant **participé au travail d'élaboration de l'instance. D'autres partenaires membres de la Commission Logement-Hébergement du CLSM de Lyon 3^e** peuvent signer cette Charte, en particulier ceux régulièrement invités aux réunions du Groupe Ressource.